



Grosse erreur de ma banque

Par **karine594**, le **04/02/2011** à **16:14**

Bonjour,

voilà j'ai un gros souci ce mois-ci en regardant mon relevé de compte je me suis aperçue que j'ai payé 2 assurances vie. donc j'ai regardé mes contrats et en fait il y a une assurance vie dont le contrat n'est pas à moi. après avoir pris rendez-vous avec mon conseiller, il a regardé et effectivement le contrat est à une autre personne. depuis 2007 je paie ce qui n'est pas à moi, je paie 45 euros tous les trimestres depuis 2007 pour l'assurance vie d'une autre personne. que puis-je faire?? mon conseiller a été embarrassé mais il m'a pas dit ce que je pouvais faire, il m'a juste dit de faire une réclamation. je trouve ça trop peu pour tout ce qui a été fait. j'avais confiance à ma banque.

que puis-je faire? à part demander une réclamation.

merci pour vos réponses bien cordialement.

Par **Marion2**, le **04/02/2011** à **17:24**

Envoyez un courrier recommandé AR à votre Banque la mettant en demeure de régulariser sous 15 jours l'erreur qu'ils ont commise, soit de vous prélever depuis 2007 des mensualités correspondantes à une assurance vie, pour un contrat qu'une autre personne avait signé.

Passé ce délai, vous indiquez que vous esterez en justice.

Mettez bien en grand en haut de la lettre "Mise en demeure"